

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LE MOIS DE MARIE.

CHŒUR.

De ton mois, ô Marie!  
Fétant le plus beau jour  
Ta famille chérie  
Vient t'offrir son amour.  
Sur ton sein, tendre mère,  
Oh! presse tes enfans:  
Souris à leur prière,  
Rends leurs cœurs innocens.

Vierge, en ton sanctuaire  
Descends du haut des cieus:  
Et dans ce jour prospère  
Sur nous fixe les yeux.

L'innocence, ô Marie!  
Sans tes secours puissans,  
Hélas! sera stérile  
Dès les plus jeunes ans.

Où la brûlante rage  
Du tyrran des enfers  
Prépare au plus bel âge  
Le vice avec ses fers.

Mais en vain sa furie  
S'allume contre nous:  
Dans les bras de Marie  
Qui craindra son courroux.

Et toi, monde perfide,  
De fleurs sème ses pas:  
Trop infidèle guide,  
Je ne te suivrai pas.

De ma propre faiblesse,  
Ma mère, défends-moi:  
Conserve à ma jeunesse  
Les vertus et la foi.

— — — — —  
Nous publons aujourd'hui la première partie de l'Instruction pastorale que Mgr. l'archevêque de Paris vient d'adresser au clergé et aux fidèles du diocèse. Chrétiens, il ne nous convient pas de louer la parole de notre pasteur; mais nous regardons comme un devoir de la faire entendre à ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'aller dans nos églises recevoir ses grands enseignemens.

Dans cette instruction le pontife prémunit ses enfans contre une des illusions les plus dangereuses du temps présent. L'hérésie, et ce qu'on appelle bien à tort assurément la philosophie, se sont efforcées de rompre tout lien entre la doctrine et les œuvres. Mgr. l'archevêque montre que les œuvres sont filles de la doctrine, que la charité sort de la foi catholique, que la foi produit la charité comme un arbre produit son fruit, et qu'on ne pourra jamais cueillir ce fruit divin sur d'autres arbres.

Entrons dans le détail, le prélat fait voir comment les vices les plus monstrueux sortent naturellement des erreurs qui les légitiment en quelque sorte aux yeux de l'homme égaré. Le monde antique a été ce que l'avait fait le paganisme; le monde chrétien ce que l'a fait le christianisme; le monde incrédule de nos jours est pareillement ce que le fait l'incrédulité; le bien qui demeure encore est dû à l'Eglise qui survit malgré tout, et à laquelle de toutes parts reviennent les âmes.

Les erreurs de nos philosophes éclectiques et autres sont réfutées dans cette instruction. Lorsque nous l'aurons publiée en entier nous aurons soin de comparer les enseignemens de notre archevêque aux enseignemens de certains maîtres que le monopole imposé à la jeunesse. *Univers.*

INSTRUCTION PASTORALE DE MGR. L'ARCHEV. DE PARIS  
SUR LES RAPPORTS DE LA CHARITÉ AVEC LA FOI.  
Première partie.

DENIS-AUGUSTE AFFRE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Église apostolique, archevêque de Paris.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en notre Seigneur Jésus-Christ.

Les œuvres de charité ont déjà commencé parmi nous, nos très chers frères; vous n'y serez pas moins fidèles qu'aux œuvres de pénitence. Puis-ent elles aussi égaler les besoins des pauvres!

Vous n'auriez pas compris toute l'excellence de ces œuvres, si vous ne les considériez comme une des applications les plus méritoires, les plus parfaites du précepte de la charité envers nos semblables, qui découle lui-même, comme de sa source, du grand précepte de l'amour de Dieu. Ils tiennent l'un et l'autre par de profondes racines à toute l'économie de la religion. Dieu n'a conçu par rapport à l'homme, que deux desseins, qui renferment tout le plan de son éternelle sagesse. Afin de rétablir les fils d'Adam dans leur dignité primitive, il a voulu se les unir par les liens les plus intimes, et il les a adoptés pour ses enfans; il les appelle ensuite à s'aimer comme des frères, et à former une famille dont il veut être le père. Voilà ce qu'il nous a appris, quand il a daigné nous envoyer son Fils pour nous révéler les secrets de son inépuisable miséricorde. Arrêtez-vous, nous vous en conjurons, N. T. C. F., à méditer ce plan magnifique; vous y verrez que le dogme, le culte, les lois évangéliques, forment un tout admirable, mais indivisible; il est d'une grandeur, d'une étendue, d'une puissance infinies, et en même temps d'une simplicité vraiment ravissante.

Les hommes étaient enfans de Dieu par la création, mais ils étaient enfans de colère, enfans déshérités, frères ennemis par leur révolte. Le même principe qui les avait séparés de Dieu avait détruit leur fraternité. En leur rendant un père, il était impossible que Jésus-Christ ne les rendît pas frères; la paix avec le ciel devenait aussi le principe de la paix entre les hommes. Nous concevons maintenant pourquoi l'Evangile a dû nous prescrire de les aimer, et rendre cet amour à jamais inséparable de celui qui nous élève jusqu'au souverain Être; fin sublime de nos affections, terme suprême de notre destinée en ce monde.

Vous avez peut-être cru, N. T. C. F., que la compassion et la bienfaisance n'avaient leur principe que dans un sentiment naturel au cœur de l'homme; qu'elles trouvaient dans le seul plaisir de faire du bien, leur récompense. Il n'en est pas ainsi: la charité pour nos semblables, et l'aumône, qui est une des manières d'exercer cette vertu, n'ont été utilement pratiquées que sous la douce et salutaire influence de l'Evangile; les temps qui l'ont précédé comme ceux qui l'ont suivi concourent également à le prouver. Avant Jésus-Christ, Dieu n'était connu ni comme Père, ni comme Sauveur; et cette ignorance fut la vraie, la seule cause qui empêcha les hommes de se regarder, de s'aimer, de se secourir comme des frères. Mais à peine le Verbe éternel est-il venu dire ce qui n'avait jamais été dit avant lui: Vous avez un Père dans le ciel, des frères sur la terre; que cette parole, portée par ses apôtres au sein du chaos produit par les erreurs et les passions du genre humain, y a opéré une nouvelle et merveilleuse création. Nous avons cru utile de vous appeler à méditer ce double enseignement de l'erreur et de la vérité: de l'erreur stérile en miséricorde, féconde en haines, en divisions, en orgueilleux dédains, en cruels délaissemens: de la vérité, féconde en secours, en consolations, en sentimens de la plus tendre charité.

Que d'instructions. N. T. C. F., dans ce rapprochement! On a osé dire que l'Evangile n'avait été qu'un développement plus parfait des enseignemens philosophiques et religieux qui dominaient le monde païen; vous demeurerez convaincus qu'ils sont séparés par un abîme. On a osé vous dire que la morale était indépendante des dogmes; il vous sera facile d'apercevoir que l'erreur ne peut altérer la vraie notion de la Divinité sans autoriser la dureté du cœur envers le malheur et la souffrance. Cette sensibilité ne s'est pas plus tôt rétablie, et le mystère de l'amour d'un Dieu révélé à la terre, que la charité retrouve sa véritable règle et ses motifs les plus puissans. La croix, où la rédemption est consommée, n'est plus seulement un signe de salut; elle devient un signe de paix et de fraternité placé au milieu des nations. Suivez-nous dans le développement de cette grande et utile vérité.

Les égaremens du genre humain avant Jésus-Christ, les mœurs basses et cruelles qui déshonoraient ces siècles infortunés, vous ont été souvent signalés pour vous faire mieux apprécier les bienfaits de l'Evangile. Quelque utile que soit ce dessein, il en est un autre non moins digne de vos méditations. Nous voulons vous montrer jusqu'où remontait ce mal profond de l'humanité, afin de porter un jour nouveau sur la cause qui, aujourd'hui encore, jette tant d'esprits, d'ailleurs éminents, hors de la voie de la vérité,

et les conduit à se méprendre sur les devoirs les plus sacrés ; la lumière s'éclipse pour eux, comme elle s'était voilée aux yeux des anciens philosophes, aussitôt qu'ils refusèrent de la rechercher en Dieu, qui en est la source ineffable.

Avant l'Évangile, les peuples les plus éclairés ignoraient profondément un des principaux attributs de la Divinité. Poètes et philosophes, initiés ou étrangers aux mystères, prêtres ou simple peuple, tous méconnaissent un Dieu créateur de l'homme, un Dieu lui donnant l'être, non une simple forme ; un Dieu le tirant du néant, non d'une matière, d'une substance préexistante. Moïse, auquel cette sublime origine fut révélée, put seul tenir ce langage aux Hébreux : *Ecoute Israël : le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces.* Nous chercherions vainement dans les traditions, dans les livres religieux et dans les monuments des autres peuples des traces d'un Dieu reconnu pour avoir droit exclusif à toutes les affections humaines, parce que nulle part il n'est connu et adoré comme étant leur unique principe. Comme ce n'est pas de lui seul, de sa bonté, de sa volonté libre que l'homme reçoit la vie du cœur et de l'intelligence ; ce n'est pas à lui qu'est dû le tribut de la reconnaissance et de l'amour.

Combien, avec de telles erreurs, les hommes étaient-ils loin de soupçonner qu'en leur qualité d'enfants de Dieu ils dussent se regarder et s'aimer comme des frères ! Les Israélites eux-mêmes ne s'appelaient que les fils d'Abraham ; ils savaient bien que Dieu était bon pour Israël : mais, sous le poids du sentiment de sa grandeur, ils n'osèrent pas, du moins ordinairement, l'appeler du nom de Père ; l'union, la fraternité de tous les peuples ne leur était connue que comme un événement que leur Messie devait accomplir.

Les païens, qui cherchaient dans leurs fables la première origine des choses, y trouvaient le ciel et la terre sortis du chaos, c'est à dire du combat et de la confusion des éléments, pour engendrer des dieux jaloux et cruels, qui, devenus à leur tour les pères des diverses nations, leur avaient légué leurs scandales et leurs inimitiés. Ces dieux pouvaient-ils dire à leurs adorateurs : Vous êtes frères, soyez bons, miséricordieux comme vos pères célestes ?

Nous avons méprisé, dès notre enfance, ces tristes aberrations qui dominèrent si longtemps le monde ; mais peut-être avions-nous moins réfléchi à leur puissante influence sur les mœurs, qu'elles contribuèrent à rendre si étrangères à tout sentiment de compassion.

Les dogmes des philosophes furent peut-être encore moins favorables à la miséricorde. Lorsque dans leurs systèmes Dieu n'est pas nié, et il le fut quelquefois ; lorsqu'il n'est pas identifié avec la nature, ce qui fut l'erreur la plus commune, il demeure spectateur indifférent de nos douleurs et de nos misères. Un Dieu père des hommes, des hommes frères, les philosophes ne le connaissent jamais. Le dieu du plus savant d'entre eux est un dieu inaccessible ; il dédaigne de former l'homme, dont il abandonne l'organisation à des intelligences subalternes. L'âme, il est vrai, a une origine plus sublime ; elle émane de Dieu, mais elle en émane sous l'empire de la nécessité, comme le rayon s'échappe du soleil, comme la chaleur sort de son foyer, et sans être tenue à plus d'amour et de reconnaissance. Ce principe, privé de volonté et d'amour, pouvait-il, comme le Dieu de Moïse et des chrétiens, faire un précepte de l'amour, et dire comme lui : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu ?* Platon, qui conçut cet être sans cœur, sans sollicitude paternelle, n'a pas même soupçonné cette sublime charité, et encore moins la fraternité humaine ; il s'est borné à rêver une association, soumise à des lois dont la seule pensée est un crime. Elles n'auraient pu être exécutées sans un mépris audacieux de la pudeur, sans étouffer la vie de l'homme dans son germe, sans faire à la nature de sanglants outrages. Telles furent quelques-unes des règles morales du génie le plus vanté de l'antiquité ; elles étaient dignes de son dieu oisif et impassible. Sa philosophie est cependant la moins imparfaite.

Quelques-uns ne virent dans le monde qu'un assemblage d'éléments ordonnés et unis par un mouvement fortuit ; d'autres, moins absurdes sans être plus vrais, enseignèrent que Dieu est l'âme de l'univers, ou une énergie mystérieuse et infinie qui devient la vie de tous les êtres particuliers. Ne voyez-vous pas un abîme incommensurable entre ces rêves impies, et le Dieu père, ami, sauveur des hommes, principe et lien de leur charité mutuelle ? C'est notre Dieu, devant lequel tout genou doit fléchir au ciel et sur la terre, mais pour lequel aussi le cœur doit être pénétré de confiance, d'amour, et d'une vive gratitude. C'est notre Dieu, auquel des esprits superbes osent comparer le dieu enfanté par le délire des sophistes ; et encore ce dernier, croyez-le bien, obtient la préférence, comme plus conforme à la nature, telle que la conçoivent l'orgueil et les passions les plus abjectes. Examinons cependant ce que devient la morale sous l'empire de ces erreurs. Nous en chercherons les maximes dans les monuments les plus certains, dans le culte, dans les lois, dans les écrits des moralistes ; nous négligerons les plus vulgaires, pour n'invoquer que les plus autorisés, que ceux dont un célèbre écrivain du siècle dernier aurait voulu, dit-il, être le disciple, s'il n'eût été chrétien.

Chez toutes les nations païennes, le culte autorisait les sacrifices humains, afin d'honorer, par le sang, des divinités sanguinaires. De tels adorateurs pouvaient-ils aimer l'homme comme un enfant de Dieu et comme un frère ? Aussi fut-il traité presque toujours en ennemi.

Les pauvres ne pouvaient échapper à la faim, les vaincus se soustraire à la mort, qu'en subissant ou en demandant la servitude ; les lois et les mœurs avaient fait ainsi disparaître jusqu'à l'objet de la charité ; elles l'avaient rendue impossible, en condamnant tous les malheureux à devenir une propriété

de son maître usé et abuse, qu'il conserve ou détruit à son gré. Ce droit de vie et de mort, exercé sous le plus frivole prétexte, ou même sans prétexte, opprima pendant plusieurs siècles la classe indigente, puisqu'elle devenait nécessairement esclave. L'expérience a prouvé que ce droit n'aurait point résisté à la foi en un Dieu père des hommes, et consacrant la charité comme l'âme de son culte.

Sous l'empire d'une religion d'amour, le sort des enfans n'aurait jamais été aussi affreux. En vertu des lois, les pères pouvaient les vendre ou les détruire. Les poètes, les philosophes, les historiens parlent de ce droit de vie et de mort comme d'un droit ordinaire, d'une chose raisonnable, légitime, et en usage chez les nations les plus éclairées. Ils admirent le petit nombre des peuples qui s'en abstiennent, ou qui substituent à l'autorité du père celle des magistrats.

Il fallait que ces meurtres révoltants fussent devenus bien communs, puisque Tertullien ne craignait pas de porter aux païens ce terrible défi : " Si je demande, disait-il, à ce peuple qui a soif du sang des chrétiens, même à ces juges si équitables pour lui, si cruels pour nous, de déclarer combien il y en a parmi eux qui n'ont pas tué leurs enfans au moment où ces infortunés venaient de naître, que répondra leur conscience ? "

En vertu des lois, les citoyens, les sénateurs de la première nation du monde faisaient du meurtre un jeu, un délicieux spectacle, pour lequel ils se passionnaient avec fureur ; il était le plus beau prix, décerné par les maîtres de l'univers, à la valeur de leurs guerriers et à leurs triomphes.

La morale des philosophes était digne d'un tel culte et de telles lois ; les moins méprisables parmi eux, ceux dont le nom est arrivé à la postérité avec une réputation de grandeur d'âme, plaçaient la plus haute vertu dans l'absence de toute émotion.

La miséricorde est flétrie par Sénèque comme un vice du cœur et une maladie de l'âme. Le sage, dit-il, ne laissera pas sans secours celui qui pleure ; mais n'aura garde de s'approcher de lui ; le sage sera sans compassion. Est-il donc étonnant que ce digne moraliste ait osé dire : *Nous voyons nos enfans difformes ou débiles, comme nous retranchons un scélérat de la société ?*

Toute l'école stoïcienne, c'est-à-dire celle qui renfermait les plus célèbres moralistes, des hommes tels que Marc-Aurèle et Epictète, professe des maximes semblables sur la compassion pour les malheureux. Les poètes n'étaient pas plus compatissans ; le moins insensible d'entre eux parle de la pauvreté comme d'une chose honteuse ; c'est un bonheur, à ses yeux, de n'avoir pas été touché du sort de l'indigent. Comment concevoir, en effet, qu'il pût être aimé et affectueusement soulagé par des âmes d'airain, qui se faisaient un jeu de la vie de l'homme, qui la brisaient avec plus de facilité que le verre, ou l'offraient aux dieux en holocauste, ou l'arrachaient à leurs propres enfans ?

Ne soyons plus étonnés que les chrétiens aient été accusés de haïr le genre humain, parce que les apôtres leur conseillaient de fuir cette affreuse société. Evite, disait saint Paul à son cher disciple, évite ces hommes, qui après avoir blasphémé contre Dieu, en méconnaissant sa bonté sont devenus sans affection pour leurs semblables, *sine affectione* ; sans commisération, sans douceur, *sine benignitate* ; sans cœur, enfin, *immites*. Si, sous l'empire de ces mœurs atroces, il y eut quelques hommes hospitaliers, si d'autres furent parfois sensibles aux malheurs de leurs amis, ils ne s'élevèrent jamais jusqu'à aimer les pauvres, et à faire une vertu, un devoir de la miséricorde. Les seuls pauvres soulagés étaient des pauvres redoutés, auxquels on n'aurait pas refusé impunément le pain et les spectacles. Comment des maximes, des lois, des actes aussi odieux, étaient-ils devenus des lois, des actes, des maximes ordinaires que justifiait la morale des plus grands philosophes ? Comment se fait-il que, chez le premier des peuples, l'expression même de l'humanité signifiait rarement un bon sentiment, jamais un secours efficace, et presque toujours l'agrément des formes et des manières ? Comment le terme de la charité fut-il presque toujours sans rapport avec la sublime signification qu'il a reçue de l'Évangile ? Qui nous expliquera ce prodige d'insensibilité, qui rendait la langue elle-même infidèle à la miséricorde ? Nous vous l'avons déjà dit : il faut remonter aux croyances impies pour rendre raison de ce honteux égarement ; il a son principe, sa cause, dans l'erreur sur le premier des dogmes. Les sages de ces siècles infortunés méconnaissent les devoirs de l'homme envers ses semblables, parce qu'ils eurent le malheur de s'égarer sur sa dépendance à l'égard de son Créateur et de son Père. Ils se séparèrent de vous, ô mon Dieu, source infinie d'amour et de miséricorde, et leur cœur s'obscurcit comme leur intelligence ; ils devinrent aussi insensés dans leurs sentiments que dans leurs doctrines : *Obscuratum est insipientes cor eorum ; ... stulti facti sunt.*

Tels sont pourtant les hommes dont plusieurs nous ont laissé des écrits où brillent avec toutes les richesses de l'imagination, une noble simplicité de style, une grâce inimitable, une éloquence pleine de charme ou d'entrainement. Mais pendant que dans une langue rendue immortelle par leur génie, ils exprimaient de détestables erreurs, quelques pêcheurs de Galilée, dans un style inculte, avec une phrase et un accent pleins de rudesse, répandaient les célestes enseignements de leur Maître, gage d'un amour infini, source d'une vie nouvelle pour les sociétés engourdies par un mortel égoïsme. Le monde apprenait enfin que Dieu était son père, que tous les hommes étaient frères, et que la charité devait être à la fois leur foi, leur culte, le moyen, le terme suprême de leur perfection.

Écoutez, il en est temps, Jésus-Christ et ses apôtres.

*A continuer.]*

• Notre correspondant LE S..... voudra bien nous pardonner si nous ne publions pas son écrit tout éloquent et poétique qu'il soit, les révérends missionnaires nous ayant demandé de ne rien publier qui leur fût personnellement élogieux.

## BULLETIN.

*Caisse d'épargne.—Bazar d'enfants.—Dames de la Charité de Laprairie.—Arrivée de 4 Sœurs du Sacré-Cœur.—Mort subite.—Suicide.—Plain-chant harmonié.—Manemens des évêques français.—Nominations d'un gouverneur et d'un précepteur au Comte de Paris.—Éloquence d'un chef indien*

Une nouvelle institution de bienfaisance et d'utilité publique va être fondée à Montréal. C'est l'établissement d'une banque ou caisse d'épargne, en faveur de la classe ouvrière et industrielle surtout, sans exclusion cependant d'aucune autre classe de citoyens. Depuis longtemps on sent le besoin d'inspirer des idées d'ordre et d'économie aux Canadiens d'une certaine condition. La bonté et la générosité de leur caractère, leur timidité naturelle, leur peu d'ambition pour les biens et les richesses, les ont trop souvent entraînés dans des prodigalités et des dépenses nuisibles; et sans être dissipateurs ils ont négligé dans bien des occasions de profiter de leurs ressources et de leurs revenus pour faire des économies et se préparer à eux et à leurs enfans un sort et un avenir plus heureux. Les sociétés de tempérance ont admirablement contribué à réformer cette espèce de désordre dans notre société, en introduisant des idées de sacrifice et de moralité dans les familles.

Mais elles ne peuvent opérer, sous le rapport qui nous occupe, tout le bien désirable, soit parce qu'elles n'ont pas spécialement ce but ni les moyens particuliers et nécessaires pour l'atteindre. Les caisses d'épargne ont toutes les conditions que peuvent exiger les besoins; et celle que l'on vient d'instituer présente surtout des avantages incontestables en n'excluant aucun dépôt au dessous de trente sous, ce qui en étend les bienfaits aux fortunes et aux économies les plus médiocres. Par ce moyen, l'artisan, l'ouvrier, le serviteur pourront *chaque jour* augmenter littéralement leur bien-être et leur fortune, en retranchant cette somme si minime sur leurs dépenses inutiles ou superflues; et ils se trouveront dans quelque temps posséder des ressources et une sorte d'abondance qui ne leur aura coûté que la volonté de l'acquiescer. Nous ne parlons pas du résultat moral qu'aura nécessairement une semblable institution. En retranchant quelque chose de son revenu pour le convertir en un fond d'économie, on retranchera par contrecoup quelque chose de son luxe et de ses plaisirs; on cherchera des jouissances et des amusements moins coûteux et ordinairement plus moraux; on accoutumera sa famille à la modération et à la modestie de la dépense, ce qui est d'une conséquence incalculable pour toute la vie; on évitera des exemples et des occasions funestes; on se créera une réputation honorable, un établissement prospère, une vie calme et heureuse; car la bonne conduite, la vertu naîtront naturellement de l'éloignement des occasions qui en détournent, et des idées d'ordre et de sagesse qui auront inspiré cette bienfaisante économie. Nous allons exposer les règles principales de cette institution.

M. le Directeur de la Société de Tempérance établie à la cathédrale de Montréal, désirant favoriser les membres de cette association, conçut le projet de cette caisse ou banque d'épargne. Il en fit aisément comprendre l'importance et l'utilité aux associés de la Tempérance. Et après avoir arrêté les réglemens de l'institution avec les directeurs de la Banque du Peuple, si avantageusement connus de tous nos concitoyens, il consentit à l'assujétissement d'y porter lui-même les épargnes, au seul jour fixé dans chaque semaine pour cela, après leur avoir donné le reçu et la reconnaissance nécessaires de la somme déposée. Par ce moyen les personnes qui auront des dépôts à faire ne seront pas tenues d'aller à la banque au seul jour indiqué et pourront chaque jour, à toute heure, se présenter à cette fin chez M. le Directeur de la Société de Tempérance. Quoique cette déférence de sa part soit surtout en faveur des membres de la Société de Tempérance, cependant il n'y a d'exclusion pour personne.

Voici du reste les statuts adoptés par les Directeurs de l'institution.

*La Banque Viger, De Witt & Cie.*

Désirant fournir aux Ouvriers, Artisans, Journaliers, Serviteurs etc. le moyen d'utiliser leurs épargnes, en les plaçant à intérêt, a établi un BUREAU D'ÉPARGNES qui sera ouvert à leur comptoir tous les Lundis, depuis onze heures A. M. jusqu'à trois heures P. M.

Les dépôts doivent être d'au moins un chelin et trois deniers.

Les sommes ainsi déposées devront porter intérêt au taux de quatre par cent par année.

On n'allouera point sur des sommes de moins de vingt chelins, et seulement sur ces sommes, quand elles resteront déposées pendant un mois.

Toute somme additionnelle de vingt chelins déposée portera intérêt.

L'intérêt sera calculé par mois seulement, le calcul par jour sur de petites sommes, causerait beaucoup de trouble, sans qu'il en résultât un avantage équivalent.

Les sommes ainsi placées, seront déposées, à la Banque Viger, De Witt & Cie.

Dans le cas du décès de la personne qui dépose, les sommes à lui dues, seront payables à ses héritiers ou représentants.

Montréal 15 mai 1843.

L'utilité de ces sortes d'institutions est vivement appréciée en Europe, et en France en particulier où les caisses d'épargnes reçoivent des mises de fonds nombreuses et formant un total considérable. A Rome même le Souverain Pontife vient d'en faire le plus bel éloge dans une instruction récemment publiée, et dont nous donnons le texte plus bas. Toutes ces diverses considérations sont suffisantes sans doute pour encourager nos concitoyens à profiter de cette opportunité d'améliorer leur fortune et leur bien-être en se privant, par motif d'ordre et d'économie, de dépenses superflues, et en se créant des ressources pour le tems du besoin ou du repos commandé par l'âge ou la maladie.

Nous avons à dire aujourd'hui le trait de charité le plus touchant, le plus beau, le plus gracieux, le plus doux, le plus consolant (et nous voudrions trouver encore d'autres mots pour mieux vous dire toute notre pensée), sur lequel les yeux et l'âme se reposent avec suavité et bonheur. Dans ce moment, dans cette ville, où la charité semble s'être emparée de toutes les âmes pour n'en faire qu'une seule âme, immense trésor de miséricorde, de dévouement et d'amour, elle a ému aussi celle de jeunes enfans, dont la naïveté et la candeur ont charmé tous les témoins de leur générosité et de leur sensibilité hâtives. Quatre jeunes demoiselles, Eugénie Ad. Bourret, âgée de 9½ ans, Éléonore Simpson, âgée de 7 ans, Mathilde Virginie Roy, âgée de 9 ans, Marie Louise Leprohon, âgée de 8 ans, se trouvant jouir d'un congé forcé, (la maladie de leur maîtresse), prièrent leurs mères de leur permettre de l'utiliser en faveur des pauvres. Et savez vous ce que ces petites têtes de chérubins blondes et roses avaient conçu? De faire des ouvrages d'aiguille, des robes, des chemises, des tabliers, des chapeaux, des bonnets, etc., etc., pour les étaler et les mettre en vente dans un BAZAR qu'elles ouvriraient et tiendraient ELLES-MÊMES, à trois semaines de là. Rien que cela!... Jugez de l'étonnement et de la joie des mamans en trouvant des filles qui leur ressemblaient si bien. Elles les laissèrent donc faire les *grandes personnes* tout à leur aise: elles firent mieux encore, elles leur fournirent les matières premières de ces grands ouvrages, elles les aidèrent de leurs conseils; et voilà nos quatre *Dames de la Charité* à la besogne, ne perdant pas une minute, s'encourageant, se pressant mutuellement, se donnant des avis en parlant de *leur expérience*; il ne fallait pas perdre de tems; car nous n'avons que trois semaines et nos pauvres attendent. Nous avons oublié de vous dire que les trousseaux préparés par ces habiles ouvrières étaient des miniatures de trousseaux; ils étaient destinés à habiller, à parer un grand nombre de poupées qui attendaient dans une triste nudité, dans une indigence qui serrait le cœur de plusieurs petites mères, les riches parures et les confortables vêtements que confectionnaient avec tant de sollicitude nos *sœurs de charité improvisées*. Enfin le jour du bazar arriva. Ces quatre demoiselles allèrent en grande cérémonie prier la tante de deux d'entre elles, madame Bourret, épouse de M. le Maire de la ville, de vouloir bien être la patronne de leur bazar. Cette dame accepta avec empressement un si grand honneur; et il fut résolu à l'unanimité que le bazar se tiendrait dans le salon de madame veuve Alexis Bourret, l'heureuse mère des demoiselles Bourret, le jeudi, 11 du courant après midi.

Comme on le pense bien, les apprêts furent magnifiques. Les tables furent splendides et bien garnies, car les parens avaient enrichi le magasin, si riche déjà, de plusieurs objets assortis à sa physionomie première. Une de ces demoiselles avait des fleurs pour sa parure personnelle: Pourquoi cette vanité, dit-elle, dans un élan de zèle et de charité, le prix que coûtent ces fleurs soulagerait les pauvres; et les fleurs furent envoyées sans pitié et sans regret aucun à ce bazar commun. Le zèle était si grand que si les mamans n'y avaient mis bon ordre toutes les pompes et tout le luxe de ce monde en leur possession y auraient passé. Deux de nos petites Dames de Charité tenaient la table des bijoux, toilettes de poupées et autre articles de mode et de nouveautés; les deux autres tenaient la table des *rafraîchissemens*, car il y avait des rafraîchissemens, s'il vous plaît; et nous pouvons vous assurer qu'on ne s'en fit pas faute, car vers le milieu de la séance il fallut les

renouveler. . . . à la cave, et au buffet maternels. M. Michel Bourret, âgé de 13 ans, cousin germain de deux de ces demoiselles et fils de madame la patronne du bazar, faisait les fonctions de maître des cérémonies; il était l'introduit au magasin de ces dames de huit ans; mais comme il s'agissait d'une œuvre de charité, et qu'il avait la conscience de sa position, il mit de côté, pour ce jour-là seulement, les égards de la politesse, et il ne laissait pénétrer personne dans le sanctuaire dont il était le gardien sans qu'on eût préalablement déposé une offrande, une aumône de six sous! Modeste comme qu'on payait avec joie pour jouir du bonheur de voir les petites marchandes, et de se procurer de leurs ouvrages. Les acheteurs furent des enfans, comme les vendeuses; l'harmonie, comme vous voyez, était parfaite. On nous parla d'une jeune demoiselle qui pour une piastre avait tant acheté d'articles de deux ou trois sous qu'elle en était surchargée. Nos jeunes demoiselles firent parfaitement les honneurs de leurs tables et de leurs charges, et leur bazar épuisé elles se retirèrent couvertes d'applaudissemens et de bénédictions.

En effet, n'y a-t-il pas lieu de bénir cette pieuse pensée de ces charmans enfans, qui ont devancé par leur charité et leurs sentimens, l'âge où les vertus font sentir aux âmes leur douce influence? N'est-ce pas un tableau délicieux que celui, non pas que nous vous avons présenté, mais que vous vous êtes formé vous-même à l'aide de nos paroles? N'est-ce pas quelque chose d'attendrissant, qui console et réjouit le cœur attristé de tant d'autres spectacles, que la naïve charité de ces chères petites filles, s'essayant de si bonne heure aux œuvres de miséricorde qu'elles sont appelées à exercer un jour? Nous savons que les parens de ces enfans méritent une grande part de nos éloges, car les enfans ne deviennent ordinairement que ce qu'en fait l'éducation. C'est une sainte habitude qu'ont de bons parens de faire passer par la main de leurs enfans les aumônes qu'ils destinent à l'indigence: ils les accoutument par là de bonne heure à la vertu, au devoir de la charité, et décident peut-être, par cette pratique, de la fidélité de leurs enfans à se montrer charitables pendant toute leur vie.

Vendredi dernier nos quatre demoiselles du bazar vinrent avec Mad. Vve. Bourret prier Mad. Vve. Gamelin, Directrice de l'Asile de la Providence, de les introduire à Monseigneur à qui elles remirent le produit de leur bazar en lui disant avec une touchante naïveté: Monseigneur, nous avons fait un bazar pour vos pauvres; nous vous en apportons l'argent que vous donnerez à l'Asile de la Providence que vous avez fait bâtir. Et elles remirent à Sa Grandeur quarante et une piastres, qu'avait gagnées leur industrie. Monseigneur ravi de cette bonté si précoce et si pleine d'avenir de la part de ces jeunes cœurs, les remercia avec effusion, leur promit les bénédictions du bon Dieu, les encouragea à se montrer toujours bonnes, toujours les mêmes, et les bénit avec tendresse. Ce fut un moment de bien douce consolation pour l'âme du bon pasteur et une récompense bien chère pour les parens de ces charmans enfans.

Puisque nous parlons de charité disons un mot en passant des dispositions charitables des dames de Laprairie. Elles se sont formées en société de charité, et ont secouru leurs pauvres avec un admirable dévouement pendant le dernier hiver. Elles viennent d'organiser les secours à donner pendant l'été. Elles auront leurs réunions et leurs comités; elles porteront des aumônes à domicile, feront la visite des pauvres et des malades, rempliront en un mot les fonctions de sœurs de la charité. Et vraiment elles en ont le cœur, sinon l'habit. Les personnes les plus considérables du village, les plus distinguées par leur piété et leur mérite sont à la tête de cette institution. De semblables sociétés, animées d'ailleurs d'un si excellent esprit de charité et de religion, sont au-dessus de tout éloge.

Dimanche, dans la matinée trois Dames religieuses du Sacré Cœur et une postulante sont arrivées en cette ville, venant de New-York. Elles sont destinées à la communauté fondée à St. Jacques de l'Acadian, qui avait en effet un pressant besoin de secours, vu le grand nombre de pensionnaires et d'externes qui reçoivent l'éducation dans cette maison.

On nous écrit de St. Jude que dans la nuit du sept au huit de ce mois un homme fut trouvé mort entre cette paroisse et St. Ours. On présume que c'est encore là une des nombreuses et déplorables conséquences de l'ivresse.

Le même jour une femme de St. Jude s'est suicidée en se coupant la gorge de deux coups de rasoirs. Ce suicide est l'effet de la folie. Depuis quelque-

tems cette infortunée témoignait la volonté de se tuer pour s'offrir à Dieu en sacrifice; et au moment de rendre le dernier soupir elle dit pour dernières paroles aux personnes accourues pour lui porter secours: J'ai fait cela pour l'amour de Dieu. Elle ne survécut que quelques heures à son horrible action. Elle était âgée de 36 ans et mère de huit enfans. Deux petites filles se trouvaient à la maison dans le moment de l'attentat, mais elle sut se dérober à leurs regards et à leur attention pour exécuter son funeste dessein.

On a reçu à l'évêché de Montréal un *Specimen* de l'ouvrage important de M. Mailloux, V. G. et curé de Ste. Anne de la Pocatière. Nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs. Ce sont des pièces de plain-chant arrangées pour plusieurs voix et d'une grande beauté d'exécution. Lorsque cet ouvrage sera terminé il renfermera toutes les parties du chant romain susceptibles d'accord; comme *Kyrie, Gloria, Credo, etc., hymnes, proses*, et un grand nombre de motifs nouveaux, ou déjà connus mais dont on n'avait qu'une seule partie. Tous ces morceaux de plain-chant sont faciles à chanter et ne demandent nullement le secours d'artistes pour être pratiqués. Les chantres de toutes les paroisses qui connaissent le plain-chant romain sont suffisamment habiles à l'exécution de ce chant en parties et en accords. En outre toutes ces pièces ont été exécutées d'abord par les élèves du collège de Ste. Anne, sous les yeux du révérend compositeur, ce qui en garantit la perfection. On comprend aisément l'avantage que doit procurer aux paroisses cet utile et intéressant ouvrage; et nous en prenons occasion de le recommander à MM. les Curés.

Les mandemens des évêques français pour le carême sont éminemment remarquables par le zèle et l'esprit apostolique qu'ils respirent. Il est peu de vérité catholique, de vertus chrétiennes, de devoirs religieux et sociaux qu'ils ne prêchent avec une éloquence que nous regrettons de ne pouvoir faire connaître à nos lecteurs. C'est un fait généralement reconnu, même des ennemis de l'Église, que l'épiscopat français est en ce moment composé d'hommes éminens par leur science, leurs talens et leurs vertus; et comme diraient les hommes du monde, composé d'hommes qui comprennent leur époque, qui marchent avec leur siècle, sinon à la tête de leur siècle. Depuis quelques années surtout ils se sont fait remarquer par leur zèle à combattre les funestes influences des fausses philosophies, des doctrines et des tendances universitaires, d'une littérature et d'une presse immorales et corruptrices. On a vu entre tous les autres le vénérable évêque de Chartres qui a une âme pleine de vigueur et de jeunesse dans un corps de vieillard, on l'a vu, plein d'un généreux zèle, ne plus se contenter du temple et de la chaire où ceux qui avaient le plus besoin de ses leçons ne voulaient ou ne pouvaient venir l'entendre, prendre rang parmi les écrivains de la presse périodique, combattre à armes égales, corps à corps des ennemis tout étonnés de le rencontrer sur ce nouveau champ de bataille, leur porter des coups dont ils ne soupçonnaient pas la force, les terrasser avec la vigueur d'un autre âge, et intéresser la France à des luttes et à des triomphes dont on n'eût pas cru possible qu'elle tolérât la tentative, il y a trois ans seulement. C'est ainsi que les évêques français ont su accoutumer le pays à entendre ses premiers pasteurs enseigner des doctrines conservatrices de la foi et des mœurs à une tribune où les ennemis de Dieu et de la société avaient le monopole de la parole et où ils n'enseignaient que l'erreur. Cette belle position ils se la sont faite eux-mêmes avec une admirable sagesse: ils ont su se résigner courageusement dans les jours mauvais, attendant en patience les jours meilleurs qui ne pouvaient manquer de luire; ils se sont tenus à l'écart quand les factions et les partis se livraient des combats acharnés pour des intérêts d'un jour, se souvenant qu'ils étaient les ministres d'un prince dont le royaume n'est pas de ce monde; ils se sont, dans tous les tems, montrés des hommes de charité et de dévouement, ne voyant dans leurs ennemis que des frères, et ne donnant de préférence dans leur amour qu'aux plus malheureux. Voilà ce que le monde a parfaitement compris, tout injuste qu'il soit; et aujourd'hui il les récompense de tant de vertu en les entourant de plus de respect, en écoutant leur parole avec plus de docilité et de confiance. En retraçant quelques-uns des mérites de l'épiscopat français nous avons retracé sans nous en douter celui du clergé catholique de tout pays; car il a du offrir aux peuples les mêmes vertus, les mêmes titres à la sympathie religieuse, pour jouir, comme il l'a fait universellement, de l'amour et de la considération qu'on lui prodigue

de plus en plus chaque jour. Il faut bien que les philosophes et les sectaires le comprennent enfin : c'est une vérité de fait, et d'un fait évident à tous les yeux, que le clergé catholique est le soutien le plus ferme des sociétés modernes en même temps qu'il est le gardien le plus sûr de la morale publique. Il n'y a pas de vérité sociale qui mérite réellement ce nom, il n'y a pas pour les peuples et les individus de bien véritable qui ne ressorte de ses enseignemens. Il montre le chemin qui conduit à la vie ; et la vie des peuples n'est pas cette vie éphémère que l'on soutient au prix de ses sueurs avec le pain de chaque jour, et qu'un souffle peut éteindre : c'est la vérité qui ne meurt pas, c'est la vertu, c'est la charité, c'est Dieu.

Contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent de ne donner de gouverneur à l'héritier présomptif du trône qu'à l'âge de sept ans, le laissant jusque là aux mains des femmes, Louis Philippe vient de dévancer de deux ans pour le Comte de Paris l'époque accoutumée. Il a nommé gouverneur du Prince le général Baudrand, et son précepteur M. Régnier, professeur de rhétorique au collège de Charlemagne. Cet empressement et cette sollicitude du roi des Français, témoigne de son désir de hâter le moment où il pourra se donner un successeur capable de porter le poids si lourd de la couronne, et trahit les inquiétudes que lui donne l'avenir. C'est en effet un héritage bien éventuel qu'il destine à son petit fils ; et quand il pourrait le lui léguer sans opposition et sans obstacles ; pourra-t-il lui donner les qualités incontestables de politique profond et d'administrateur habile qu'il possède à un si haut degré. Il y a quelque chose que ni gouverneur, ni instituteur ne peuvent enseigner aux enfans des rois, c'est un caractère de roi. Des idées et des sentimens dignes d'un roi, un cœur et une tête de roi, voilà ce qui ne s'apprend ni ne se donne pas : c'est Dieu qui les donne ou qui les refuse dans les décrets de sa providence sur les nations. L'avenir de la France, sous le rapport de son gouvernement, n'est guères rassurant. Le trône se trouve placé entre un vieillard que la mort peut enlever chaque jour et un enfant qui ne pourra, selon toute probabilité, recueillir lui-même son héritage, ni profiter des leçons et de l'expérience de son aïeul. Dieu est là toutefois pour la protéger ; les princes ne sont que des instrumens dans ses mains ; il peut susciter comme autrefois un homme du milieu de son peuple pour l'asseoir sur un trône qu'il voudra couvrir de sa puissance ; et la foi et la charité de la France sont des titres à cette divine protection.

Nous extrayons du *Courrier des Etats Unis* un discours d'un chef Indien de la tribu des Choctaws d'une éloquence admirable. Il emprunte surtout son intérêt de la situation touchante de ce pauvre peuple, et des sentimens de sublime douleur et de noble résignation, qu'il montre dans chaque parole. Il y a dans la lecture de ce discours, dans le tableau qu'il présente quelque chose d'indicible, d'indéchiffrable qui serre le cœur, qui soulève l'indignation contre l'oppression dont cette tribu se plaint si éloquemment d'être la victime. On se sent près de maudire la civilisation dont les intérêts et les exigences sont à ce point tyranniques. De pauvres peuples vivaient heureux et contents dans leurs forêts paisibles ; ils avaient laissé des hommes d'un autre monde aborder sur leurs rivages, prendre possession de leur sol, sur un prétendu droit que leur donnait leur couleur plus blanche, sans s'opposer ni se plaindre. Ils se sont vus refoulés chaque année dans leur solitude, traqués quelque fois comme des ours et des chacals, pour faire place à l'usurpation de l'étranger ; et sur la promesse des blancs qu'on les laisserait tranquilles possesseurs d'une partie de leur sol, ils se sont enfoncés inoffensifs dans l'ombre de leurs grands bois. Et voilà que ce n'est pas assez de tant de sacrifices ; on veut les rejeter au delà du grand fleuve ; demain on les poussera jusqu'à l'Océan, et dans un temps donné on les forcera ou à se jeter dans la mer, ou à prendre, comme les Indiens chantés par Chateaubriand, les ossemens de leurs pères sur leurs épaules, pour aller en pleurant leur patrie perdue chercher d'autres rivages, des contrées où les bienfaits de la civilisation n'aient point pénétré. Voilà en effet ce qu'on appelle la civilisation. Nous savons parfaitement que c'est là une nécessité indépendante en quelque sorte de la volonté des civilisateurs, et loin de nous la pensée de nous livrer à des déclamations extravagantes, à de la philanthropie sophistique et hors de propos. Mais n'est-il pas souverainement regrettable que la condition sociale de ces nations mourantes soit si misérable, et que les anciens maîtres de ce vaste continent ne puissent posséder en paix la terre qui

renferme les cendres de leurs pères, une place dans leurs forêts pour y avoir à leur tour un tombeau ? Si on pense maintenant qu'ils sont ainsi traités et dépouillés pour avoir ajouté trop de foi aux promesses des hommes civilisés, on sent pour eux une pitié profonde, une compassion qui attriste le cœur et l'étreint douloureusement.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— M. Chiniqui, curé de Kamouraska, a prêché dimanche dernier dans l'église de Saint-Roch, à l'issue des vêpres, un sermon qui avait pour sujet la sainte Famille. Il a parlé avec une énergie remarquable, et des comparaisons heureuses et nouvelles sont venues plus d'une fois surprendre, émouvoir son auditoire, qui a gardé un profond silence pendant toute la durée de son long discours.

ROME.

— S. E. m. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'état, assisté de Mgr. Asquint, archevêque de Tarte, et de Mgr. Castellani évêque de Porphyre, a consacré dans l'église de San-Lorenzo *in pane e perna*, Mgr. Joachim Pecci, élu dans le consistoire secret du 27 janvier, archevêque de Damiette *in partibus*, et nommé nonce apostolique près la cour de Belgique. La légation belge ayant à sa tête M. le comte d'Oultremont, ministre de Belgique près le saint-siège, assistait à cette auguste cérémonie.

— On écrit de Rome à l'*Univers*, 2 avril :

« Parmi les étrangers qui se trouvent en ce moment à Rome, on remarque M. le comte de Ratti-Menton, consul de France en Chine. Il a été reçu avec une distinction toute particulière par Mgr. le cardinal Fransoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la propagande ; Son Eminence lui a annoncé que le Saint Père venait de le nommer chevalier de l'Ordre de saint Grégoire-le Grand. Son Eminence a ajouté les paroles les plus flatteuses et les plus honorables sur la conduite de M. de Ratti-Menton dans l'affaire de l'assassinat du Père Thomas. Le Saint-Père a vu avec plaisir que la confiance du gouvernement français avait appelé M. de Ratti-Menton au consulat de Canton, poste devenu si important depuis quelques années. »

*Le Pape et les Banques d'Épargne.*— On remarque, dans une instruction publiée à Rome et émanant de Sa Sainteté le Pape, cet encouragement donné à l'établissement des caisses d'épargne : « Il ne faut pas voir dans cette institution le seul avantage matériel, mais les nombreux avantages qui en reviendront à la religion et aux bonnes mœurs. Le jour du Seigneur sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer et à boire. Les pères et mères donneront de bons exemples à leurs enfans et les élèveront avec plus d'attention. Le vagabondage leur sera défendu, l'honnête artisan ne sera plus obligé de tendre la main dans les temps de besoin. Les délits diminueront, car la misère et la faim conduisent au mal. Dieu, qui est la charité même, bénira donc cette sainte institution ; lui qui est la source de tout bien, en fera naître un bien nouveau. »

FRANCE.

— Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant des nouvelles d'une communauté que la pratique de toutes les vertus avait fait aimer et distinguer dans Paris, parmi tant d'autres communautés également respectables et honorées. Nous voulons parler du troisième monastère de la Visitation Sainte-Marie qui tout récemment est allé s'établir à Boulogne-sur-Mer. Cette sainte famille a été reçue dans le pays de tout le monde avec une grande joie ; son éminence le cardinal La Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, ne cesse de lui donner des marques du plus bienveillant intérêt qu'il témoigne du bonheur qu'il éprouve de posséder dans son diocèse des filles si pieuses et si charitables de l'aimable saint François de Sales. Le bon et si respectable abbé Hoffringue leur sert de père.

Bientôt la communauté entrera dans le monastère qu'elle se fait bâtir, lequel semble s'être élevé à la voix de Dieu, car en six mois au plus l'église et les bâtimens ont été ouverts et les croisées placées. Il ne reste plus à faire que les petits arrangements intérieurs dont on s'occupe déjà.

Nous terminerons en exprimant notre joie de ce que c'est à la religion que Boulogne va devoir deux monumens de plus : la Notre-Dame de M. l'abbé Hoffringue et la Visitation-Sainte-Marie. De nos jours comme au moyen âge, ce n'est que l'amour de Dieu qui peut inspirer et réaliser d'aussi grandes et utiles choses !

ANGLETERRE.

— La propagation du préséisme dans les trois royaumes, et au dehors, est aujourd'hui si bien constatée, dit une feuille anglaise, que la seule question sur laquelle l'on n'est pas encore d'accord, c'est de savoir s'il est embrassé par la moitié ou par les deux tiers du clergé anglican. Le bien qui résulte de ce rapide développement des doctrines de Pusey, c'est que sous peu l'on connaîtra l'avenir de l'Eglise anglicane, qui doit infailliblement redevenir romaine, ou évangelico-protestante. Car il est désormais impossible qu'elle reste ce qu'elle est aujourd'hui : chancelante, et sans appui autre que la loi qui en fait un établissement politique. »

ALGÉRIE.

— Le roi après avoir fait élever à Carthage, sur l'Acropolis, la chapelle de St. Louis, dans laquelle a été placée la statue du saint roi, vient d'ordonner de nouvelles constructions nécessaires à la garde de ce monument et pour servir de logement au desservant français qui y est affecté. M. Ch. Jourdain, architecte de S. M., est reparti pour exécuter ces travaux.

La liste civile a mis à la disposition de cet architecte des fonds destinés à la recherche de marbres précieux, d'inscriptions, de poteries, d'objets intéressants pour l'art et la science enfouis dans le sol de la vieille Carthage : les fouilles seront dirigées par M. Jourdain. La connaissance particulière que cet architecte possède des lieux fait espérer de très bons résultats.

[*Journal des débats.*]

## SARDAIGNE.

—Les Capucins de l'église royale du Mont, à Turin, désiraient posséder les reliques d'un martyr. Le pape leur a accordé celles de saint Botonte, qui ont été extraites, en 1841, des catacombes de Sainte-Agnès. Quand elles furent arrivées à Turin, on les enveloppa de draperies précieuses qu'avait offertes Mine la comtesse Solaro della Margarita, et on les plaça dans une chaise très riche, donnée par le comte della Torre, gouverneur de la ville. La chaise fut ensuite déposée dans l'église de la Mère de Dieu, situé au faite du Mont, et, le 15 janvier, on la transporta solennellement, au milieu d'un immense concours de peuple, à l'église royale, qui avait été somptueusement décorée.

Pendant huit jours, les reliques demeurèrent exposées, et la foule des pieux fidèles ne cessa de venir les vénérer. Le huitième jour, une messe solennelle fut exécutée en musique ; le soir, il y eut panégyrique et une autre procession.

Ces cérémonies ont eu un caractère de grandeur qui rappelait les translations de corps saints dont les historiens du moyen âge nous ont transmis le souvenir.

## RUSSIE.

—On lit dans l'*Ami de la religion*.

“Ce n'est pas seulement en Lithuanie, mais même dans le royaume de Pologne, du côté de Lublin, dans le département d'Augustow, que l'on voit le schisme universellement répandu.

“Trois ukases viennent de paraître. Le premier enjoint de donner un autel, dans toute église catholique, au culte schismatique. Le second ordonne d'enterrer les schismatiques dans les cimetières catholiques. Le 3ème dit que, partout où il n'y a pas de prêtre catholique dans un rayon de deux milles, les fonctions sacerdotales seront remplies par le pope russe ; mais dans aucun cas, le prêtre catholique ne peut suppléer ce dernier.

“Malheureusement, il y a encore des évêques qui, séduits sans doute par des promesses, contribuent à l'antichristisme de la religion catholique en Pologne. Dans le département d'Augustow, le supérieur d'un couvent, ayant refusé d'obéir, il a été mis en prison, et, plus tard, transféré au fond de la Russie. Quant à l'apostasie du couvent, un général veille avec ses soldats et s'est chargé de l'opérer.

“Si les puissances de l'Europe se sont émues au spectacle des vexations qu'endurent les catholiques de la Syrie, ne s'en rencontrera-t-il point une seule que des sympathies religieuses engagent à élever la voix en faveur des catholiques de la Pologne !”

## GUADELOUPE.

—Mme. la supérieure de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph, de Cluny, a reçu des sœurs qui habitent la Guadeloupe la lettre suivante, qu'elle a communiquée au *Journal de Saône-et-Loire* :

Guadeloupe, 11 février 1843.

Nos bien-aimées chères mères.

Confondez-vous en actions de grâces ; que toute notre chère communauté nous aide à remercier Dieu d'avoir étendu sa main protectrice sur nous. Priez, car nous ne pouvons assez le faire ; nous venons d'échapper à un fléau affreux.

Nos élèves étaient en vacances et plusieurs à la Pointe-à-Pitre, entre autres les demoiselles Nadau, la gloire de notre maison. Eh bien ! nous les pleurons en ce moment. M. Nadau a vu périr à ses pieds sa femme, ses sept enfants, sa belle-sœur, son neveu et quatre domestiques, sans pouvoir leur donner aucun secours. Cette famille est l'image de toutes celles qui habitent la Pointe-à-Pitre. Le nombre des blessés n'est point encore connu ; on nous les transporte maintenant à la Basse-Terre, où nos maisons vont se changer en asiles de refuge et en ambulances. La situation de la colonie est déplorable. Entendez à présent, et comprenez ce que le ciel a fait en faveur de vos filles de Saint-Joseph !!!

C'était à dix heures du matin ; les sœurs étaient en classe à la Pointe-à-Pitre (il n'y avait pas moins de deux cents enfants), quand a eu lieu la terrible secousse. Nos sœurs ont eu le temps de faire sortir les élèves, de sortir elles-mêmes. Sœur Philomène Rols, croyant avoir laissé une enfant qui était au premier étage, est retournée, a parcouru toute la maison pour s'assurer qu'il n'y avait plus personne, puis elle s'est sauvée d'un double danger ; le feu, les flammes avaient déjà envahi toute la maison, et tous les murs étaient abattus : tout cela s'est fait dans l'espace de 34 secondes. Pas une enfant, pas une sœur n'a eu la plus petite blessure. Les sœurs, sorties de là, se transportèrent à l'hôpital, pour aider à sauver les malades de l'incendie qui les gagnait, et, pendant trois jours, vos courageuses filles parcoururent toutes les rues pour soigner les blessés, assister les mourants, et baptiser une foule de malheureux qui réclamaient d'elles cette faveur. Enfin, depuis douze heures, nous avons nos sœurs Philomène Rols, Ursule Cathrin, Mélanie Blochet et Zozime Rabut. Sœur Aloisia Pillingier, supérieure de cette maison, était à Versailles depuis quatre ou cinq jours.

Nos cœurs sont brisés, chères et bonnes mères ; personnellement, nous n'avons que des grâces à rendre au bon Dieu, car, à la Pointe-à-Pitre, à St-

Martin, à Marie-Galante, au Moule, nos sœurs devaient être broyées, et par une égrainure !.. Nos pertes temporelles, n'en parlons pas, quoiqu'elles soient grandes. Mais la colonie ! la pauvre colonie ! Ah ! nos bien-aimées mères, quelle désolation !

Dieu, dans sa miséricorde, ne nous a pas abandonnées : il nous avait préparées à ces rudes épreuves par une retraite d'où nos sœurs étaient sorties, remplies de zèle et de courage, pour recommencer leurs nobles et sublimes fonctions.

Les colonies voisines n'ont éprouvé aucun mal. A l'instant, ma sœur Onésime, supérieure à Saint-Pierre-Martinique, arrive à notre secours : sa présence parmi nous allège un peu la douleur profonde où nous sommes plongées. Cependant, je puis vous assurer, nos bien chères mères, que le courage et la résignation sont dans nos cœurs.

Nous nous trouvons en ce moment trente sœurs réunies dans notre maison de la Basse-Terre.

Adressez des prières à l'Eternel pour nous, nos très chères mères ; que notre communauté comprenne l'insigne protection dont elle a été l'objet !

Je suis avec respect, nos bien chères mères,

Votre très soumise et obéissante fille,

S. LEONCE, supérieure.

## OREGON.

—On lit dans le journal *Cincinnati Telegraph* du 7 janvier.

“Des lettres écrites du territoire d'Oregon par les missionnaires méthodistes et publiées dans les journaux de New-York [Etats-Unis], en se plaignant du peu de succès de leurs travaux, qu'ils attribuent à l'influence destructive des missionnaires papistes, se vantent en même temps de la prospérité de leurs entreprises dans le commerce des fourrures et des saumons marins, qu'ils vendent par centaines de barils aux navigateurs, ainsi que de leur succès à élever de grands troupeaux de bétail de toute espèce. Les missionnaires protestants avaient proposé aux Jésuites de tirer une ligne de démarcation qui les séparât les uns des autres de trois à quatre cents milles de distance : mais les fils de saint Ignace n'étaient pas gens à se contenter de la conversion d'une seule tribu ; ils se répandirent de tous les côtés, et, dès leur premier début, cent cinquante Indiens abandonnèrent en masse les méthodistes et se joignirent aux catholiques. Si l'on pouvait se procurer un nombre suffisant de missionnaires, bientôt toute la nation indienne se réunirait au bercail du Bon-Pasteur, et dans peu d'années on verrait, avec la grâce de Dieu, se renouveler dans les provinces des Montagnes rocheuses les exemples des anciennes missions du Paraguay. Nous sommes heureux d'apprendre que les officiers de la compagnie de la Baie-d'Hudson et du gouvernement anglais sont amis de nos missionnaires et les favorisent.”

## NOUVELLES POLITIQUES.

## CANADA

—Une lettre de Kingston du 4, nous annonçait que sir Charles Bagot s'était remis de sa nouvelle chute, et que l'on pouvait s'attendre à voir Son Excellence saluer à son départ les bords du Saint-Laurent où il fut accueilli avec tant d'enthousiasme à son arrivée l'été dernier, car au lieu de s'embarquer à New-York, disait cette lettre, Son Excellence s'embarquera au port de Québec ; mais malheureusement un monsieur de Kingston, parti de cette ville le 6, a mis fin à toutes ces conjectures, en apprenant que sir Charles Bagot à cette dernière date, était dans un état tel qu'il n'y avait plus d'espérance.

*Journal de Québec.*

*Education.*—Nous publions avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre adressée à un de nos concitoyens de cette ville relativement à l'éducation, sujet dont on s'est trop occupé depuis nombre d'années, mais malheureusement avec si peu de succès dans nos campagnes, comparativement au besoin. L'auteur de cette lettre est un homme haut placé dans l'estime de ses compatriotes, et qui depuis longtemps a été à même d'observer et d'étudier les causes qui ont empêché ou retardé le progrès de l'éducation pratique et industrielle parmi nous. Nous aimons à donner publicité à cet extrait, qu'on a bien voulu nous communiquer, parcequ'il tend à propager davantage un sentiment qui devrait être unanime parmi les membres du clergé et nos compatriotes éclairés. Aussi la voix publique nous a déjà appris que c'est le sentiment que dans ses visites le surintendant de l'éducation s'est constamment efforcé de répandre partout, et nous en trouvons une preuve dans son allocution aux habitants de la Rivière des Prairies, dont nous avons fait mention dans notre numéro du 23 février dernier, et ce n'est pas la seule paroisse dont il a ainsi édifié les habitants au sujet de l'éducation dans le même sens. Toujours il leur fait comprendre que l'éducation et la religion étant sœurs, elles doivent sans cesse se prêter un secours mutuel, se donner une protection réciproque. Nous aimons donc à voir la coïncidence d'opinion dans ce sens entre l'auteur de la lettre dont suit l'extrait et M. le docteur Meilleur dont le zèle et le dévouement pour la cause de l'éducation lui ont mérité la réputation et la confiance dont il jouit à si justes titres comme ami de l'instruction populaire, mais pour l'avancement de laquelle l'acte d'éducation ne lui donne pas, à un degré suffisant, les moyens, l'aide et les secours dont il a besoin pour cet objet important. Puis nos habitants ne comprennent pas tous également ce qu'ils devraient faire pour utiliser les efforts du surintendant de l'éducation pour la propagation des connaissances élémentaires et pratiques parmi les enfants du sol. L'indifférence des uns, l'apathie des autres, et la pauvreté générale sont autant d'obstacles qui, à défaut d'une loi adaptée aux

circonstances, sont généralement invincibles. Nous savons pourtant qu'il se fait dans plusieurs parties du pays des efforts bien louables pour répandre l'éducation élémentaire, et que le clergé contribue beaucoup à cette œuvre par ses soins et ses sacrifices; mais nous ignorons, si, suivant l'avis et le désir du surintendant, tel que plusieurs fois nous l'avons vu exprimé dans les journaux périodiques, les commissaires d'éducation ont fait régulièrement rapport de ces procédés, afin de le mettre en état d'établir le mérite de chaque localité, et de donner au gouvernement les connaissances dont il a besoin pour préjuger les amendemens qu'il est nécessaire de faire subir à l'acte d'éducation. Il ne peut être amendé d'une manière convenable sans les renseignemens que l'observation et l'expérience mettront les commissaires à même de donner au surintendant de l'éducation, et sur lesquels seront fondés en grande partie les rapports et les représentations qu'il a à faire au gouvernement à ce sujet. Nous ne pouvons donc trop prier les amis de l'éducation de mettre tout à contribution pour effectuer les changemens dont l'acte a besoin, pour le faire opérer partout d'une manière utile et satisfaisante.

Voici l'extrait en question :

« Je déplore tout autant que vous, vous le savez, l'espèce d'apathie qui ne règne que trop généralement à l'égard de l'éducation dans notre pays; mais j'aperçois les premiers rayons de l'aurore d'un meilleur temps. Le clergé commence à voir assez généralement que l'éducation industrielle du peuple est le salut de la religion, ou de l'établissement religieux dans le Canada. Il voit que si ses ouailles ne s'élèvent, sous le rapport de l'industrie au niveau des autres races qui habitent sur ce continent, notre origine disparaîtra et avec elle les principales ressources de la religion, le principal appui du clergé. Il y avait un article admirable sur ce sujet dans un numéro récent des *Mélanges Religieux*. Si vous en connaissez l'auteur, présentez-lui mes hommages: il y avait de l'homme d'état, de la longue vue dans cet article. Si notre clergé veut nous donner la main dans l'œuvre de la régénération industrielle de nos compatriotes, avec notre excellente organisation sociale, nous pouvons nous flatter de les placer bientôt sur ce continent au rang que leurs pères occupent sur le continent européen. »

*Minerve.*

— INONDATIONS. On écrit à l'*Aurore* de Trois-Rivières en date du 11 du courant :

Je me suis occupé hier à faire un calcul approximatif des pertes que ce District devra encourir par suite des désastres et des ravages causés par les dernières inondations, et je crois pouvoir dire sans rien exagérer que £20.000 ne paieraient pas les pertes réelles qui sont survenues dans l'espace de la dernière quinzaine. Il y a des individus qui ont à eux seuls souffert des pertes de £7 à 800; de pauvres marchands, par exemple, dont les affaires vont considérablement souffrir sinon se trouver tout-à-fait arrêtées. Songez seulement à la perte de 48 ponts dans une seule partie du District dont quelques uns avaient coûté des sommes considérables, ajoutez-y les chaussées emportées ça et là des deux côtés du fleuve, et vous verrez que je ne puis guère m'éloigner de la vérité. Un grand nombre de pauvres habitans de la campagne ont vu leurs granges, leurs animaux, leurs maisons et jusqu'à leurs clôtures emportées, plusieurs sont ruinés et ne se relèveront pas de leurs pertes. Que va-t-il advenir de nous, je vous le demande? Je suis désolé de cette multitude de malheurs arrivés si soudainement à la fois, car il me semble que tout cela rembrunit l'avenir d'autant; mais que voulez-vous, l'homme propose et Dieu dispose, il faut toujours en venir là.

— Nous continuons à recevoir des détails sur les désastres causés par les inondations récentes. On nous écrit de Gentilly en date du 6 mai :

« Le lundi 24 avril dernier, l'eau du fleuve a commencé à gonfler considérablement. Le mercredi soir elle s'est accrue avec une telle rapidité que le fleuve a débordé son lit de 25 arpents au moins dans les parties basses de Gentilly.

On ne peut se figurer les pertes qui en ont résulté; les glaces ont rasé deux maisons et quatre granges; tous les ponts sont enlevés; les clôtures sont disparues; c'est une commune générale à Gentilly. Pour comble de malheur, les eaux des bois étaient si hautes que toutes les rivières et tous les ruisseaux étaient comme des torrents et que rien ne pouvait résister à leur force. Les quais du moulin à scie de M. STEIN sont partis, avec une grande quantité de madriers, et les billots qui étaient dans son boom ont en partie gagné le fleuve.

« A St. Pierre cinq chaussées de moulin son parties; celui de madame Baby est du nombre. Les communications sont interrompues, les ponts étant tous enlevés. Je n'ai reçu de nouvelles de Bécancour que du commencement de la crue des eaux, mais il est certain qu'on y a beaucoup souffert, le terrain étant aussi bas qu'à Gentilly. L'eau n'a commencé à se retirer qu' lundi soir, 1er mai. »

*Canadien.*

— Un nouveau bateau à vapeur, l'*Alliance*, commandé par le capitaine Rose, est arrivé au port dimanche matin, vers 4 heures, ayant fait le voyage de Montréal à Québec en 10 heures. Ce bateau est mu par 2 engins de la force de 100 chevaux chacun, et appartient à MM. Miller, Edmonstone & co

*Journal de Québec.*

— Quatre hommes se sont noyés en traversant la rivière du Loup dans un canot. Ils étaient six dans le même canot; mais deux se sont sauvés. *Idem.*

— Dimanche à la Pointe-Lévi, vers 9 heures du soir, un jeune homme du nom de Joseph Carrier, âgé de 20 ans a été tué par la foudre. *Idem.*

ANGLETERRE.

— Si la *Presse* est bien informée, l'importante question des pêcheries, de-

puis si longtemps pendante entre la France et l'Angleterre, viendrait d'être résolue. Ce Journal annonce qu'une convention comprenant 94 articles a été récemment signée au Foreign-Office. Par suite de ce nouvel arrangement, les chambres françaises et le parlement anglais seraient bientôt saisis de projets de loi relatifs à cette affaire. On ne se doute pas, généralement de la masse d'intérêts qu'embrasse cette question. La *Presse* les résume dans un excellent article.

FRANCE.

— Le roi a nommé le lieutenant général Baudrand, pair de France, gouverneur de S. A. R. Mgr. le comte de Paris, prince royal. S. M. a aussi nommé M. Rognier, professeur de rhétorique au collège Charlemagne, instituteur du jeune prince.

— On vient de découvrir à Antigny, (Marne) une monnaie, en or, à l'effigie de Witikind. On sait que ce fameux chef de Saxons et Albion, prince des Danois, avec 3,000 des leurs, furent baptisés à la prière de Charlemagne, par Tilpin, archevêque de Reims, dans l'église d'Antigny, lors des fêtes de Pâques, l'an 786.

— Un agent a été, dit-on, envoyé auprès du prince Louis Napoléon pour lui proposer les conditions de sa mise en liberté; mais le captif de Ham refuserait de s'engager, comme on veut lui en faire contracter l'obligation, à ne plus remettre les pieds en Europe.

— On a parlé d'une fontaine monumentale qui doit être élevée au milieu de l'immense place qui s'étend devant l'église de Saint-Sulpice. Nous dirons quelques mots du projet que M. Visconti a présenté dernièrement et fait adopter par le conseil municipal de la Seine. Il s'agit d'une suite de vases superposés s'élevant au milieu d'un large bassin circulaire et supportant une sorte de petit temple terminé par un dôme. Ce petit temple, massif et carré, offrira sur ses quatre faces une niche. Dans ces niches seront placées les statues colossales de l'Eglise. L'eau tombera de jets placés sous leurs pieds et s'étendra en nappes larges et ondoyantes jusqu'au bassin circulaire.

ESPAGNE.

— On s'épuise vainement à supputer le chiffre probable des forces des partis dans les cortès. L'opinion générale est que le résultat définitif sera défavorable au cabinet actuel; 20 sénateurs seulement ont été nommés, et 60 députés, dont 30 de la coalition, sont présents à Madrid. Leur rendez-vous est dans les salons de M. Gonzalez Bravo. Ils y ont déjà décidé qu'ils ne pouvaient pas marcher avec le ministère actuel.

M. Sancho, ambassadeur à Londres, homme de mérite et de conscience, a, dit-on, été mandé expressément à Madrid pour réorganiser le ministère. Mais il est trop habile diplomate pour accepter. Si MM. Rodil, Almodovar et Zumalacarregui désirent sortir du ministère, il n'en est pas de même de leurs collègues, MM. Capaz et Calatrava. Nommé sénateur à Cadix, le premier voit une preuve de confiance du public dans ce mandat électoral, et le second, qui ne doute pas de sa réélection comme député à Badajoz, a quelque espoir d'être porté à la présidence de la chambre des députés. Voilà les deux membres les plus tenaces de l'administration. Il sont d'avis d'ouvrir la session par un discours bref et insignifiant, et de voir venir la chambre.

L'infant don François de Paule est attendu dans la capitale: pour éviter que sa présence dans la chambre des députés soit une cause d'embarras, le gouvernement aurait l'intention de le nommer sénateur. On sait que le président et les deux vice-présidents du sénat sont déjà nommés. Une position secondaire plairait-elle à l'infant?

On lit dans le *Castellano*:

« La crise ministérielle touche à son terme. Le bruit court que le régent a demandé conseil à des personnes étrangères, et qu'il est désormais convaincu de l'impossibilité de garder ses ministres et de faire un nouveau pas dans la voie de perdition où il s'est engagé. On nomme MM. Alonso, Escalante, Chacon, Surra y Ruil, Lopez, Triarte, Garcia, Camba, parmi les personnes sur lesquelles roule le plan d'une nouvelle combinaison. On est disposé à accepter au palais de Buenavista un cabinet mélangé. »

On lit dans le *Siccle*:

« Sans y attacher plus d'importance qu'il ne convenait, nous avons, d'après notre correspondant de Madrid, parlé de la possibilité d'une combinaison politique qui amènerait un mariage entre la reine Isabelle et le prince Jérôme Napoléon, neveu de l'empereur de Russie et cousin de la reine Victoria. Ce que nous considérons comme une simple possibilité serait devenu une éventualité menaçante, s'il fallait ajouter une croyance explicite à la note suivante, publiée par la *Législature*, organe d'une partie de la chambre des pairs :

« Voici comment on expliquait ce soir, dans un salon politique, la violence de l'article qu'un organe ministériel, le *Journal des Débats*, a publié avant-hier contre l'empereur de Russie.

« On assure que le cabinet a reçu tout récemment l'avis que la Russie se montre favorable à un mariage entre la jeune reine Isabelle II et le prince de Montfort (Jérôme Napoléon), et que l'empereur Nicolas est disposé à reconnaître, dès à présent, en faveur de cette union, le gouvernement du régent.

« Les dépêches, arrivées de Madrid dans la journée, paraissent avoir confirmé ces faits, car elles insinuent, dit-on, que des ouvertures seront faites prochainement aux cortès à l'occasion de ce projet de mariage.

« M. Guizot aurait immédiatement expédié un courrier à Londres, afin de



pressentir le cabinet anglais au sujet de la conduite qu'il croira devoir tenir dans cette circonstance."

*El Castellano* assure que le gouvernement a reçu un bulletin, en date du 20, annonçant qu'un engagement sérieux aurait eu lieu dans la ville d'Almagro, entre des contrebandiers et des carabiniers des finances : cinq carabiniers auraient été tués et les contrebandiers auraient emmené trois prisonniers dans les montagnes. *El Castellano* ajoute que le colonel des carabiniers quitte Madrid aujourd'hui avec toutes les forces disponibles de ce corps, pour prendre sa revanche.

## ETATS-UNIS.

*Eloquence Indienne.*—Vers le milieu d'avril, M. J. J. Mac Rae, commissaire des Etats-Unis près des Indiens, réunit à Hopakha les débris des diverses tribus qui n'ont pas encore cédé aux menaçantes importunités que leur fait le gouvernement de ce pays, pour qu'ils aillent s'établir à l'ouest du Mississipi. M. Mac Rae leur adressa, à ce sujet, une longue allocution, dans laquelle il revêtit de toutes les formes hypocrites du langage civilisé cette condamnation à un cruel exil. Deux jours après, les Indiens s'assemblèrent de nouveau pour répondre à la sommation qui leur était faite. Ce fut Mingo, l'un de leurs plus illustres guerriers, et chef des Choctaws, qui fut leur organe. Le discours qu'il prononça est si plein d'une douloureuse éloquence, d'une noble résignation, que nous le traduisons littéralement, en reproduisant, autant que possible, les images pittoresques de la langue indienne.

"Frère, dit-il, nous t'avons écouté parler comme si c'eussent été les lèvres de notre Père, le Grand Chef de Washington, et mon peuple en a appelé à moi pour te parler. L'homme rouge n'a pas de livres, et lorsqu'il veut faire connaître ses vues, il parle par sa bouche, comme ces pères se faisaient avant lui. Il a peur d'écrire. Lorsqu'il parle, il sait ce qu'il dit; le Grand Esprit l'entend. L'écriture est une invention des faces pâles; elle donne naissance à l'erreur et à la discorde. Le Grand Esprit parle! Nous l'entendons dans le tonnerre, dans le sifflement du vent, dans le mugissement des eaux; mais il n'écrit jamais.

"Frère, lorsque nous étions jeunes, nous étions forts; nous avons combattu à vos côtés; mais maintenant nos armes sont brisées. Vous êtes devenus grands; mon peuple est devenu petit. Frère, ma voix est faible; tu peux à peine m'entendre; ce n'est pas le cri du guerrier, mais le vagissement de l'enfant. Je l'ai perdu en me lamentant sur les infortunes de mon peuple. Voici leurs tombeaux; dans ces pins antiques, tu entends les ombres de ceux qui sont partis. Ici sont leurs cendres, et nous avons été chargés de les protéger. Presque tous nos guerriers sont allés dans la contrée lointaine de l'ouest; mais ici sont nos morts. Partirons-nous nous aussi? abandonnerons-nous aux loups leurs ossements?"

"Frère, deux sommeils ont passé depuis que nous t'avons entendu parler. Nous avons pensé à ce que tu as dit. Tu nous demandes de quitter notre pays, et tu nous declares que telle est la volonté de notre père, le Grand Chef. Nous ne pouvons pas désirer de déplaire à notre père. Nous le respectons, et toi aussi, son fils. Mais le Choctaw réfléchit toujours. Il veut du temps pour répondre.

"Frère, nos cœurs sont gros. Il y a douze hivers que nos chefs ont vendu notre pays. Chacun des guerriers que tu vois ici était opposé au traité. Si on avait pu compter les morts, il n'aurait jamais été fait! mais hélas! bien qu'ils fussent là, autour du feu du conseil, ils ne pouvaient être vus ni entendus. Leurs larmes tombaient dans les gouttes de pluie, leurs voix parlaient dans les murmures du vent; mais les faces pâles ne le savaient pas, et notre terre nous fut prise.

"Frère, nous ne nous plaignons point. Le Choctaw souffre, mais il ne pleure jamais. Tu as le bras fort et nous ne pouvons résister. Mais la face pâle adore le Grand-Esprit; ainsi fait l'homme rouge. Le Grand Esprit aime la vérité. Lorsque vous avez pris notre pays, vous nous avez promis de la terre. Voici votre promesse dans le livre. Douze fois les arbres se sont dépouillés de leurs feuilles, et nous ne l'avons pas reçue encore cette terre. Nos habitations nous ont été enlevées. La bêche de l'homme blanc disperse les os de nos pères. Nous n'osons plus allumer nos feux. Et cependant vous nous aviez dit que nous pourrions demeurer, que vous nous donneriez de la terre! Frère, est-ce la vérité?"

"Mais nous croyons maintenant que le Grand Chef connaît notre position; qu'il nous écoutera. Nous sommes des orphelins en deuil, dans notre pays; mais notre père nous prendra par la main. Lorsqu'il remplira sa promesse, nous répondrons à sa voix. Il pense bien; nous le savons; mais maintenant nous ne pouvons pas réfléchir: la douleur a fait de nous des enfants. Quand nos affaires seront réglées, nous redeviendrons hommes, et parlerons à notre Père de ce qu'il nous a proposé.

"Frère, tu marches dans les mocassins d'un grand chef; tu parles la parole d'une puissante nation, et ta parole a été longue. Mon peuple est petit; son ombre te monte à peine au genou; il est dispersé, perdu. Lorsque je crie, j'entends ma voix dans la profondeur des bois, mais il n'en vient aucune réponse. Aussi ma parole est elle courte. Je n'ai plus rien à te dire, si ce n'est de répéter ce que j'ai dit au Grand Chef des faces pâles dont le frère (1) est debout à ton côté."

(1) William Tyler, frère du président des Etats-Unis, récemment nommé commissaire près des Indiens.

## P O S T - S C R I P T U M .

Une lettre de Kingston, de mercredi dernier, donne de bien tristes détails sur la santé de notre bien-aimé ci-devant gouverneur sir Charles Bagot :

"C'est avec douleur que je vous apprends qu'il n'y a plus, malheureusement, de doute sur l'état alarmant où se trouve Son Excellence. Cet homme si digne de vivre s'approche rapidement de la tombe. Il n'existe plus d'espoir de le ramener à la vie.

"Le bruit courait que le Warspite devait aller attendre Son Excellence à Québec se trouve confirmé. Mais ce sera en vain que ce voyage s'effectuera, ce vaisseau n'aura à recueillir que les dépouilles mortelles de notre bien-aimé gouverneur.

"P. S.—6 heures P. M.—Je viens de passer en face de la maison du gouvernement, le sergent de service qui était à la porte me dit qu'on s'attendait à la mort de son excellence de minute en minute; et qu'il s'attendait à recevoir à chaque instant le signal d'abattre le pavillon qui n'a cessé de planer sur la maison qu'occupe l'illustre malade."

*Minerve.*



ARCHITECTURE,  
SCULPTURE ET DORURE.



LE Soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et MM. les Membres du Clergé en particulier qu'il continue d'exercer les arts de l'ARCHITECTURE, de la SCULPTURE, de la DORURE, dans lesquels sa longue pratique lui a permis d'apporter un grand perfectionnement.

Il recevra avec reconnaissance les ordres dont on voudra bien l'honorer, et il s'engage à exécuter avec promptitude, dans le dernier GOUT, tout ouvrage dans sa ligne que l'on voudra bien lui confier; enfin il ne négligera rien pour mériter l'encouragement qu'il attend de ses amis et du public en général.

Sa demeure est située vis-à-vis du Marché du Faubourg St. Laurent.  
LOUIS THOMAS BERLINGUET, ARCHITECTE,  
Ci-devant de Québec.

Montréal, 5 Mai 1843.

EXERCICE TRES DEVOT

A  
St. Antoine de Padoue

LE  
THAUMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HOTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

TROUVÉ.

UNE SOMME  
D'ARGENT

A été trouvée ces jours derniers; celui à qui elle appartient pourra s'adresser à  
M. HUDON, V. G.  
A l'Evêché, pour justifier de ses droits et connaître le dépositaire de cette somme.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueuil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements, ou directement à M. THALAM, Instituteur.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 0d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PTRE. DE L'ÉVÊCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.